

CASH =**Cellule d'Actions Solidaires contre le Harcèlement.**

C'est une plateforme qui réunit plusieurs services de la ville de Mouscron :

- les 5 Centres PMS inter-réseaux
- le Service de Médiation Scolaire Wallonie
- le Planning Familial «La Passerelle»
- AMO «le Déclic»
- le Pôle Egalité des Chances
- le Pôle Psycho-Social de la Police.

Suite à un événement marquant qui s'est déroulé dans une école secondaire de Mouscron et qui concernait une situation de harcèlement, plusieurs services se sont réunis et ont mené des actions dans les classes concernées.

Les services impliqués ont constaté qu'il y avait une forte demande derrière la problématique que représente le harcèlement et qu'il y avait encore matière à travailler. C'est de cette façon qu'ils ont fait appel à d'autres services de Mouscron pour créer la plate-forme CASH afin de dégager un « **fil rouge** » pour unifier les actions et informer toutes les personnes pouvant être confrontées à ce fléau.

Nous nous réunissons régulièrement autour de la problématique du harcèlement afin de réagir au mieux face à ce genre de situation. Chacun de ces services peut agir à différents niveaux.

Concrètement : **CASH** réalise plusieurs supports diffusés à grande échelle sur l'entité de Mouscron comme :

- **Des propositions de procédures à mettre en place dans les cas graves de harcèlement** :
 - l'une pour les directions d'écoles,
 - l'autre pour les parents d'élèves touchés par ces situations.
- **Des affiches de sensibilisation**.
- **Une fiche d'information intégrée directement dans les journaux de classe avec l'explication des types d'aides proposées.**

- Dans les situations de harcèlement, proposer une écoute, un soutien, une orientation vers le service le plus adapté aux jeunes (victimes, brimeurs) et leur famille ainsi qu'aux équipes éducatives et aux classes.
- Mener des actions de prévention, partager des outils de prévention.
- Coordonner nos actions, se répartir les tâches, intervenir ensemble dans certaines situations.
- Elargir nos actions.

À Mouscron, plusieurs services se sont associés pour venir en aide aux personnes vivant une situation de harcèlement.

CPMS Libre Mouscron 1 056/39 16 20
cpms.libre.mouscron@skynet.be

CPMS Libre Mouscron 2 056/39 16 01
cpms.libre2.mouscron@gmail.com

CPMS Provincial (ICET) 056/48 18 90
cpms.mouscron@hainaut.be

CPMS Enseignement Wallonie Bruxelles (Artem) 056/33 32 27
dir.cpmscf.tournai@sec.cfwb.be

CPMS Spécialisé (Tremplin) 056/34 70 06
cpmssmouscron@skynet.be

Ces centres se trouvent au sein des écoles. Ils proposent un accompagnement individuel et peuvent intervenir en classe.

Service de Médiation Scolaire Wallonie peut aider à trouver des pistes de solutions concrètes au problème et intervenir uniquement si le jeune le souhaite auprès des jeunes impliqués et/ou de la classe et/ou de l'école.

0474/81 08 91
christophe.bourgeois@cfwb.be

La Passerelle peut proposer un soutien psychologique, des conseils juridiques et des animations
056/34 60 83
lapasserellemouscron@gmail.com

Le Décllic peut accompagner dans les démarches, proposer un lieu d'écoute en toute discrétion et mener des actions de prévention.
0470/62 24 38
amo.ledecllic@skynet.be

Le Pôle Psycho-Social de la Police peut donner toutes les informations relatives au dépôt d'une plainte et accompagner dans cette démarche si le jeune le souhaite.
056/86 31 43
inp.delbecque@gmail.com

Le Pôle Égalité des Chances peut écouter, informer sur les lois en vigueur et mener des actions de prévention.
056/86 03 09
egalite@mouscron.be

CELLULE D'ACTIONS SOLIDAIRES CONTRE LE HARCÈLEMENT



CELLULE D'ACTIONS SOLIDAIRES CONTRE LE HARCÈLEMENT